

# ASSEMBLÉE NATIONALE

2 décembre 2024

PLFSS POUR 2025 - (N° 638)

Commission	
Gouvernement	

## AMENDEMENT

N ° 3

présenté par  
le Gouvernement

### ARTICLE 11

Rédiger ainsi le tableau de l'alinéa 2 :

«

(En milliards d'euros)

	Recettes	Dépenses	Solde
Maladie	245,9	259,3	-13,4
Accidents du travail et maladies professionnelles	17,1	17,0	0,2
Vieillesse	295,7	300,7	-5,0
Famille	59,8	59,7	0,0
Autonomie	42,0	42,7	-0,7
Toutes branches (hors transferts entre branches)	641,5	660,5	-19,0
Toutes branches (hors transferts entre branches) y compris Fonds de solidarité vieillesse	642,6	660,9	-18,3

»

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement de coordination modifie le tableau d'équilibre pour 2025 afin de tenir compte de l'impact financier des amendements adoptés au cours de l'examen parlementaire.